

# CHAMPIONNATS DES CÔTES D'ARMOR DE L'AVENIR

## PLEUMEUR-BODOU 25 JUIN 2017



### 3 COURSES AU PROGRAMME :

**CADETS À 9H30 : 12 TOURS DE 6.6KM SOIT 79.2KM**

**MINIMES À 13H : 6 TOURS DE 6.6KM SOIT 39.6KM**

**JUNIORS À 15H : 18 TOURS DE 6.6KM SOIT 118.8KM**



# LIVRE DE ROUTE

# ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION ET DES OFFICIELS

## Organisation :

Directeur de l'organisation : Xavier ROPARTZ - 06 25 21 60 11  
Responsable Dossier Technique : Régis BOSQUET - 06 33 87 94 05

## Organisation technique

Contrôle technique : Team Côte de Granit Rose  
Dépannage Neutre 1 : Voiture VITTA  
Dépannage Neutre 2 : Voiture TCGR "Peugeot 308"  
Radio : VITTA - Christian MEHEUT  
Moto info : AMS22  
Responsable informatique : Régis BOSQUET  
Photo Finish : Régis BOSQUET

## les Officiels

Président du Jury : Jean Yves ESNAULT  
Arbitre titulaire : Gérard DUPAS  
Arbitre titulaire : Roland SALAUN  
Juge à l'arrivée : Emile PRIGENT  
Commissaire Moto : Frédéric BIDAN

## Service Médical

Hopital : **Centre hospitalier Pierre Le Damany - LANNION**  
**Rue Kergomar**  
**22300 Lannion**  
**Standard : 02 96 05 71 11**

## Animation

Animateur : Eric LE BALCH

# REGLEMENT PARTICULIER

## ARTICLE 1 : ORGANISATION

Ces épreuves sont organisées par le Team Côte de Granit Rose et disputées sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Elles se déroulent le dimanche 25 juin 2017.

## ARTICLE 2 : TYPE D'EPREUVE

3 courses sont organisées :

9H30 : Cadets - 12 tours de 6.6Kms soit 79.2Kms

13H00 : Minimes - 6 tours de 6.6Kms soit 39.6Kms

15H00 : Juniors - 18 tours de 6.6Kms soit 118.8Kms

## ARTICLE 3 : IDENTIFICATION DES COUREURS

Sur présentation de la licence validée pour l'année en cours, il sera remis de 2 dossards par coureur.

8H30 : Remise des dossards Cadets

12H : Remise des dossards Minimes

14H : Remise des dossards Juniors

## ARTICLE 4 : DEVELOPPEMENT

Conformément aux article 2.1.12 & 2.2.23, il sera effectué un contrôle des braquets.

Cadets : 7.62m

Minimes : 7.01m

Juniors : 7.93m

## ARTICLE 5 : RAVITAILLEMENT

Une zone de ravitaillement est prévue route de Trébeurden.

Les coureurs sont également invités à se débarrasser de leurs papiers et emballages dans cette zone .

Le ravitaillement sera autorisé selon les instructions des arbitres.

## ARTICLE 6 : RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550mHz

## ARTICLE 7 : ASSISTANCE TECHNIQUE

L'assistance technique neutre est assurée par 2 véhicules.

Véhicule 1 : Voiture VITTA

Véhicule 2 : Voiture Peugeot 308 "TCGR"

## ARTICLE 8 : PROTOCOLE

Les 3 premiers de chaque course devront se présenter au podium protocolaire .

## ARTICLE 10 : ANTIDOPAGE

La réglementation antidopage de la loi française sera appliquée .

Le contrôle aura lieu à la Mairie de Pleumeur-Bodou.

## ARTICLE 11 : PENALITES

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

# CIRCUIT

